

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RE3204 Didactique du français langue étrangère			
Ancien Code	PERE3B24FLE31	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EEB3240		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Nathalie LEROY (leroyn@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Catherine GOOR (goorc@helha.be) Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) HELHa Loverval Isabelle HENRY (henryi@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est amené à intégrer correctement l'évaluation des compétences du CEFR dans ses dispositifs didactiques. Il prend du recul sur sa pratique et il régule ses activités didactiques en y intégrant si nécessaire des outils et des pratiques de différenciation ainsi que des outils et des ressources numériques. Il actualise ses connaissances et les intègre dans sa pratique. Il découvre différentes certifications propres au FLE.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

1. de concevoir, mettre en oeuvre, évaluer et réguler une séquence didactique de FLE en tenant compte du niveau des apprenants et des objectifs définis;
2. d'appliquer les concepts et les outils de l'évaluation en FLE au sein d'une séquence didactique de FLE, en

- cohérence avec le CECR;
- 3. de vérifier l'alignement pédagogique d'une séquence didactique de FLE;
 - 4. d'intégrer des outils numériques dans une séquence didactique de FLE, en argumentant leur pertinence au regard des besoins des apprenants;
 - 5. d'intégrer des outils de différenciation dans une séquence didactique de FLE;
 - 6. de sélectionner et de synthétiser des textes scientifiques liés à la didactique du FLE;
 - 7. de structurer et de compléter sa boîte à outils initiée en B1 en ajoutant des ressources pertinentes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE3B24FLE31A Didactique du français langue étrangère 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE3B24FLE31A Didactique du français langue étrangère 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique du français langue étrangère			
Ancien Code	13_PERE3B24FLE31A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEEB3241		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle HENRY (henryi@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est amené à intégrer correctement l'évaluation des compétences du CECCR dans ses dispositifs didactiques. Il prend du recul sur sa pratique et il régule ses activités didactiques en y intégrant si nécessaire des outils et des pratiques de différenciation ainsi que des outils et des ressources numériques. Il actualise ses connaissances et les intègre dans sa pratique. Il découvre différentes certifications propres au FLE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de concevoir, mettre en œuvre, évaluer et réguler une séquence didactique de FLE en tenant compte du niveau des apprenants et des objectifs définis ;
- d'appliquer les concepts et les outils de l'évaluation en FLE au sein d'une séquence didactique de FLE de manière cohérente avec le CECCR ;
- de vérifier l'alignement pédagogique d'une séquence didactique de FLE ;
- d'intégrer des outils numériques dans une séquence didactique de FLE, en argumentant leur pertinence au regard des besoins des apprenants ;
- d'intégrer des outils de différenciation dans une séquence didactique de FLE ;
- de sélectionner et de synthétiser des textes scientifiques liés à la didactique du FLE ;
- de mener à terme un projet de sortie scolaire en FLE ;
- de structurer et de compléter sa boîte à outils initiée en B1 en ajoutant des ressources pertinentes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La différenciation en FLE
- Le coenseignement en FLE
- Concepts et outils de l'évaluation en FLE
- La sortie scolaire en FLE
- Conception, mise en pratique, évaluation d'une séquence didactique de FLE et regard critique
- Lecture, synthèse et réflexion critique à partir de documents issus de la recherche en didactique des langues étrangères

Démarches d'apprentissage

Cette UE s'inscrit dans une approche combinant plusieurs stratégies pédagogiques telles que :

- Travaux individuels ou de groupe ;
- Recherche personnelle ;
- Discussions réflexives ;
- Activités en extérieur ;
- Lecture et visionnage de documents.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les travaux sont élaborés et les projets sont menés au fil du quadrimestre avec l'accompagnement de l'enseignante.

Sources et références

Cf. bibliographie postée sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se base sur des travaux réalisés et des projets menés lors du quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj + Rap + Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Prj = Projet(s), Rap = Rapport(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

L'étudiant est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de l'évaluation dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).